



## Le Maire

Mises en place dès ma prise de fonction en 2008, les visites de quartier me permettent d'être au plus près des problématiques concrètes de chaque quartier et de faire le point avec vous sur les sujets qui vous préoccupent ainsi que sur les projets de la commune.

J'ai donc entrepris une nouvelle visite du quartier Borghèse – Victor Hugo le 30 novembre 2019.

Cette rencontre m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur les sujets de votre quartier et sur la ville.

## POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

### • Encadrement des trottinettes électriques

Face au développement anarchique des trottinettes électriques sur le domaine public et à leur dangerosité potentielle pour les piétons, il était indispensable de prendre des mesures visant à mieux encadrer leur utilisation.

Le vide juridique existant jusqu'à présent ne permettait pas de lutter efficacement contre les incivilités qui accompagnent l'utilisation de ces engins, c'est pourquoi, en attendant la mise en œuvre par le Gouvernement de la Loi d'Orientation sur les Mobilités, la Ville avait pris en février dernier un arrêté municipal visant à limiter leur vitesse de circulation à 6 km/h, soit l'allure du pas humain. Plusieurs infractions ont ainsi depuis été relevées par la Police municipale et des contraventions dressées.

Un décret relatif aux engins de déplacement personnel paru le 23 octobre apporte dorénavant des éléments de réglementation sur leur vitesse, circulation et stationnement, donnant ainsi à la Ville un socle juridique solide.

Les panneaux mobiles d'interdiction de circulation, positionnés sur les trottoirs, tournent également sur la Ville. Plusieurs infractions sont régulièrement relevées par la Police municipale et des contraventions sont alors dressées.

### • Plan Vélo

Plusieurs questions relatives aux aménagements cyclables et aux choix de la Ville en matière de promotion des mobilités actives ont été posées.

Cet échange a ainsi été l'occasion d'évoquer en quelques mots le Plan Vélo lancé cette année et présenté lors de la Journée du Vélo du 25 mai dernier.

Celui-ci a pour objectif de promouvoir l'usage du vélo et la cohabitation avec les autres usagers de l'espace public à travers 4 principales actions : Zone 30, une ville apaisée / Faciliter et sécuriser le stationnement / Aménager et sécuriser la voie publique / Concerter et informer les usagers.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la page dédiée sur le site de la Ville : <https://www.neullysurseine.fr/plan-velo>

### • **Base vie de la Ville de Paris boulevard d'Aurette de Paladines**

Suite à des demandes régulières de la Ville de Neuilly, la base vie du bailleur voirie de la Ville de Paris, maintenue boulevard d'Aurette de Paladines durant deux ans encore, a été réaménagée afin de masquer les préfabriqués de chantier et permettre des cheminements plus aisés pour les piétons.

### • **Travaux de l'école Michelis**

Plusieurs parents d'élèves s'étant plaints du bruit du chantier durant les heures de cours des enfants la Ville va procéder à des mesures de bruit.

Les principaux travaux bruyants ont normalement lieu entre 7h30 et 8h30, avant l'arrivée des enfants. Les entreprises travaillent par ailleurs presque tous les samedis.

Les travaux de démolition sont dorénavant achevés et les travaux d'aménagement leur ont succédé. Cette phase de chantier devrait s'achever en avril 2020, avant que ne débute la dernière phase de travaux de l'école maternelle prévue d'avril à septembre 2020.

Pour mémoire ces travaux de rénovation et d'agrandissement ont pour objectif d'améliorer le confort des enfants par un meilleur aménagement des espaces disponibles et une efficacité énergétique renforcée.

**Seules les problématiques générales sont consignées dans ce compte-rendu mais l'ensemble des points particuliers soulevés lors de cette visite (Ramassage feuilles mortes, travaux concessionnaires, travaux des Allées de Neuilly, incivilités liées à la propreté du domaine public, carrefour Victor Hugo – Bineau etc.) ont été transmis aux différents services concernés. Soyez donc certains que ces derniers assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués le 30 novembre.**

## À SAVOIR

### • Loi SRU : Neuilly remporte son contentieux administratif contre l'État

Les objectifs assignés à la Ville en matière de construction de logements sociaux se heurtent aux réalités foncières et immobilières de Neuilly.

Face à des objectifs impossibles à tenir, la Ville a engagé en 2009 un contentieux administratif contre l'Etat.

En effet, pour acquérir les 5 640 logements sociaux demandés par les textes d'ici 2025, et sur la base d'une valeur moyenne de 7 800 €, la Ville aurait dû :

- dépenser plus de deux milliards d'euros sur les 9 ans,
- préempter 34 % des ventes réalisées chaque année dans la commune.

Le 20 juin dernier, la Cour d'Appel de Versailles a condamné l'État pour "erreur manifeste d'appréciation" sur la faisabilité des objectifs à atteindre. La bonne foi de la Ville est ainsi reconnue après des années de procédure et d'argumentation.

Depuis ce jugement, la Ville travaille sur les suites à donner afin qu'elle ne soit plus pénalisée.


### • La Ville accroît le nombre de caméras de vidéoprotection

Dans le cadre d'un déploiement de caméras supplémentaires, 12 nouvelles caméras de vidéoprotection de dernière génération ont été implantées en octobre et deux le seront avant la fin de l'année, portant ainsi à 61 le nombre total de caméras sur la ville.

Pour rappel, outre leur caractère dissuasif, les caméras constituent une aide efficace pour les enquêtes judiciaires et l'identification des auteurs d'infractions pénales.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidant dans le quartier Borghèse – Victor Hugo.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Jean-Christophe FROMANTIN  
*Bien cordialement*  


### Pour contacter le Maire

Permanence sans rendez-vous **le vendredi de 16h à 18h.**

mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr -  @jcfromantin -  Jean-Christophe Fromantin

**Adresse postale :** M. le Maire, Hôtel de Ville - 96, avenue Achille Peretti - 92522 Neuilly-sur-Seine

**Cabinet du Maire :** 01 40 88 88 88

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À LIRE SUR LE SITE *neuillysurseine.fr*



### L'APPLICATION NEUILLY VOIX PUBLIQUE ÉVOLUE Téléchargez-là\*!

Salissures, dégradation, stationnement deux roues gênants, nuisibles ... choisissez parmi les types de signalement proposés et postez votre photo géolocalisée.

Nouveaux services : cartes des déménagements et des travaux en cours, stationnements, numéros utiles.

**\*Attention ! Pensez à effectuer la mise à jour au cas où celle-ci ne serait pas automatisée sur votre smartphone.**



### COLLECTE DE DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUE (DEEE)

**samedi 25 janvier 2020 de 10h à 14h**

- Place Bagatelle (angle de la rue de Longchamp)
- Square Jeanne d'Arc (face au 97, avenue Achille Peretti)

Tous les appareils à pile, batterie ou sur secteur sont recueillis.

N'hésitez pas à déposer aussi le gros électroménager, cela vous évitera de vous déplacer à la déchèterie !



### COLLECTE DES SAPINS

**Tous les lundis du mois de janvier 2020 : 6, 13, 20 et 27 janvier**

Afin que vos sapins soient compostés, déposez-les sans sac, sans décoration, ni neige artificielle, sur le trottoir le lundi avant 8h.



**Neuilly Actualité**

**Abonnez-vous à la newsletter  
sur [neuillysurseine.fr](http://neuillysurseine.fr)**



[neuillysurseine.fr](http://neuillysurseine.fr)



[@VilledeNeuilly](https://twitter.com/VilledeNeuilly)



[Ville de Neuilly](https://www.facebook.com/VilledeNeuilly)



[Appli Ville de Neuilly](#)

### INFORMATION À L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DE COPROPRIÉTÉ

Si vous souhaitez recevoir la *Lettre aux responsables de copropriété* numérique, abonnez-vous en ligne sur le site de la Ville [www.neuillysurseine.fr/coproprietes](http://www.neuillysurseine.fr/coproprietes)